



Les 10 règles d'or pour consulter les archives



Je remplis
une fiche
d'inscription
gratuit



Je dépose
mes effets
personnels
au vestiaire



Je respecte
le silence



Je fais mes
recherches moi-
même, mais je
peux m'adresser
au personnel
des Archives
pour m'aider



Je remplis
des fiches de
demande de
documents



Je consulte
les documents
dans la salle
de lecture



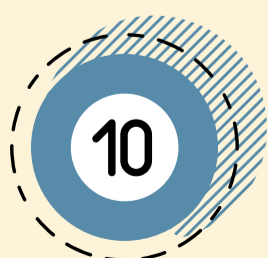
Je prends
soin des
documents



Je prends
des notes
avec un crayon
de papier



**Je ne bois
pas et je ne
mange pas**
en salle de
lecture



Je peux photographier les documents en
demandant l'autorisation au personnel des Archives